

## **CH\_VB 2000-0820 2281 vom 20. März 2000**

Bundesverwaltung, 2000-03-20, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_2000-0820\\_2281](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2000-0820_2281)

FR: CH\_VB 2000-0820 2281 du 20 mars 2000

IT: CH\_VB 2000-0820 2281 del 20 marzo 2000

### **Volltext**

2000-0820 2281 Communication (art. 11 al. 2 et 3 PCF en relation avec les art. 40 et 135 OJ) A Mark von Nuerick, 1951, Park Drive, Afrique du Sud Statuant sur le recours de droit administratif de Mark von Nuerick du 24 novembre 1999, le Tribunal fédéral des assurances, par arrêt du 20 mars 2000, a prononcé : I. Le recours est irrecevable. II. Le délai de 30 jours pour verser à la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger l'avance de frais de 800 fr. commence à courir dès la notification du présent arrêt. III. Il n'est pas perçu de frais de justice. IV. Le présent arrêt sera communiqué aux parties, au recourant par voie édictale, à la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger et à l'Office fédéral des assurances sociales. Un exemplaire de l'arrêt est à la disposition de Mark von Nuerick auprès de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances. 18 avril 2000 Tribunal fédéral des assurances Le secrétaire général, Medici

2282 Avis Bulletin du logement Le Bulletin du logement publie des rapports de la Commission de recherche pour le logement ainsi que des textes d'intérêt général de l'Office fédéral du logement. La liste des publications peut être demandée à l'Office fédéral du logement, Storchen- gasse 6, 2540 Granges SO. Volume 66 Entre logement locatif et propriété individuelle 84 pages, no de commande 725.066 f (français), prix 24 fr. 20 Volume 67 Encouragement à la construction de logements et à l'accession à la propriété – Quel avenir? Recommandations de la Commission fédérale pour la construction de logements concernant la future politique du logement de la Confédération 150 pages, no de commande 725.067 f (français), prix 18 fr. 30 Volume 68 Petite propriété du logement Nouvelle formule pour accéder à la propriété 140 pages, no de commande 725.068 f (français), prix 16 fr. 50 Ces volumes peuvent être obtenus en français et en allemand. Vient de paraître: Volume 69 Concevoir, évaluer et comparer des logements Système d'évaluation de logements SEL, édition 2000 94 pages, no de commande 725.068 f (français), 725.069 d (allemand), 725.069 i (italien) prix fr. 20.– TVA incluse. Les commandes doivent indiquer le numéro de commande et être adressées par écrit à l'EDMZ, 3003 Berne, ou aux librairies. [11]

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Communication du Tribunal fédéral des assurances. Mark von Nuerick In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2000 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 15 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 18.04.2000 Date Data Seite 2281-2282 Page Pagina Ref. No 10 124 480 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie

fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.